OCT 7 1977

NATIONS UNIES ASSEMBLEE GENERALE



Distr.
GENERALE

A/C.4/32/4
5 octobre 1977

ORIGINAL : FRANCAIS

Trente-deuxième session QUATRIEME COMMISSION Point 24 de l'ordre du jour

> APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

> > QUESTION DU SAHARA OCCIDENTAL

Demande d'audition

Note du Secrétariat: Le texte de la communication suivante est distribué aux membres de la Quatrième Commission conformément à la décision prise par la Commission à sa 3ème séance, le 5 octobre 1977.

Télégramme daté du 22 septembre 1977, adressé au Président de la Quatrième Commission par le Secrétaire général du Front populaire pour la libération de Saguia el-Hamra et du Río de Oro (Frente POLISARIO)

Alger

Honneur vous présenter voeux peuple sahraoui pour la réussite de la trente-deuxième session des Nations Unies. Notre peuple, victime d'une agression coloniale, fonde son espoir légitime sur l'action que cette session entreprend pour la mise en application des résolutions des Nations Unies sur le droit sacré des peuples à disposer d'eux-mêmes. Vous informons qu'une délégation du Frente POLISARIO se rendra à New York pour participer aux débats relatifs à la décolonisation du Sahara occidental. Saisissons cette occasion pour attirer votre haute attention sur la gravité de la situation au Sahara due à l'agression perpétrée contre notre peuple par le Maroc et la Mauritanie depuis la conclusion du prétendu Accord tripartite de Madrid. Vous informons d'autre part que cette agression constitue une grave menace pour la paix et la sécurité dans cette région.

Secrétaire général du Front populaire pour la libération de Saguia el-Hamra et du lio de Oro (Frente POLISARIO)

Mohamed ABDELAZIZ

Fait à El-Farsia, le 21 septembre 1977